

Club Santé Seniors MGEN 67

Compte-rendu de la réunion généalogie du 5 février 2019

Étaient présents : Bernadette Blelly, Thérèse Gallani, Françoise Gast, Evelyne Ludwig, Hubert Oberbach, Thierry Pfeiffer, Jean-Louis Scheidt, Vincent Steffen.

Excusé : Jean-Jacques Pansiot

Comme convenu, nous avons procédé à l'examen d'actes d'état civil rédigés en langue allemande. Les actes sont lus directement sur Adeloch et projetés au mur. La réunion est animée par Hubert.

Evelyne nous soumet un acte de mariage de 1874 à Dambach. Y figure une déclaration de reconnaissance d'une fille née en janvier, soit quelques mois avant le mariage. Il est permis de supposer qu'il s'agit des vrais parents.

Autre particularité : l'enfant est né à LACH, qui est l'ancien nom de LALAYE .

D'après Wikipédia : « Lalaye provient certainement du nom *Lach* en [allemand](#) et en dialecte [alsacien](#) et *Lela* du patois [roman](#). Ce [toponyme](#) a beaucoup varié au cours des siècles passés en fonction de l'écriture des [scribes](#) de l'époque. On retrouve le nom germanique *Lachen* en 1281, *Lachen* 1303, puis en 1561. À partir du [xviii<sup>e</sup> siècle](#) le nom prend une consonance française : *La Ley* en 1768, *Lallay* sur la carte [Cassini](#) édité au milieu du [xviii<sup>e</sup> siècle](#), *Lalay* en 1758, et enfin *Lalaye* et *Lach* en 1789. Pendant l'occupation allemande entre 1871-1918 et 1940-1944 le nom sera germanisé. »

Thierry nous propose un acte de naissance de 1894 à Ribeauvillé (écrit Rapoltswailer et aussi St Pelt sur l'acte).

Cette fois les mariés reconnaissent un enfant né 8 ans auparavant.

Vincent avait prévu la lecture d'une lettre, mais nous préférons voir encore un autre acte.

Pour finir, Hubert nous soumet un acte de mariage de 1875 à Hangenbieten. Acte très long, sur deux pages, difficile à lire car passablement terne. Finalement en ajustant la luminosité et le contraste, nous pouvons projeter un document très lisible. Néanmoins certains passages écrits très petits ne nous ont pas révélés tous leurs secrets. Leur sens semblait être « né le .... à .... *comme indiqué sur le document présenté...* ».

En complément et pour répondre à une question de Vincent, nous avons fait un point rapide sur les différents logiciels de généalogie accessibles sur internet ou installés sur l'ordinateur.

En complément, et pour tenter de répondre aux questionnements de plusieurs d'entre nous quant à la messagerie de Geneanet, vous trouverez en pièce jointe deux documents édités par Geneanet.

Prochaine réunion : mardi le 5 mars à 14 h consacrée aux Malgré-nous / elles, animée par Micheline, avec peut-être un/e intervenant/e extérieur.

Amicalement

Hubert